

**Résolution du 17 janvier 2012 de MM. Eric Bertinat, Olivier Fiumelli, Gary Bennaim, Michel Chevrolet, Pascal Spuhler et Carlos Medeiros: «Rendons le parc des Bastions à la population genevoise».**

(renvoyée à la commission des pétitions par le  
Conseil municipal lors de la séance du 30 janvier 2012)

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Vu:

- l'installation du camp des «indignés» le 15 octobre 2011 devant le Mur des réformateurs (aujourd'hui sur la pelouse à droite de l'entrée);
- que dans notre pays, notre canton, notre ville il ne manque ni de lieux ni d'occasions d'exercer la liberté d'expression;
- la facilité avec laquelle on peut participer aux débats politiques dans notre pays;
- que l'espace public et notamment les parcs publics doivent être à la disposition de tous, ce qui nécessite un minimum de règles à respecter;
- le manque de volonté des «indignés» de déposer une demande d'autorisation d'utilisation du domaine public en bonne et due forme;
- que leur campement est la plupart du temps quasi vide;
- l'illisibilité de leurs revendications;
- la dégradation des pelouses du parc des Bastions et le coût de leur remise en état;
- que des constructions «en dur» apparaissent depuis quelque temps,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de procéder à l'évacuation du campement des «indignés» du parc des Bastions.